



**COMPTE-RENDU**  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
**30 MARS 2010, ARCHAMPS**

---

**39 personnes présentes**

32 adhérents moraux représentés  
17 adhérents physiques représentés

Secrétaire de séance : Marie-Ange Decornet, Secrétaire de l'association

La séance est précédée d'une rencontre-lecture avec Anne Richter, un des auteurs sélectionnés dans le cadre de la 16<sup>ème</sup> édition pour l'Ange hurleur, éd. L'Age d'Homme.

*Ouverture de la séance à 15h, sous la présidence de Valérie Bressoud Guérin.*

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

- Rapport moral et d'activité, rapport financier
- Orientations, programme d'activités 2010-2011
- Election des membres du Conseil d'administration (renouvellement d'un tiers)
- Questions diverses

<b>SEANCE</b>
---------------

La présidente demande à l'assemblée son accord pour ajouter « propositions de tarifs pour les adhésions 2011 » à l'ordre du jour, et pour procéder à l'élection des membres du CA avant les « orientations », Mr Lefèvre candidat au CA, devant partir à 16h. Approbation des participants.

**RAPPORT MORAL**

*présenté par Valérie Bressoud Guérin, Présidente*

cf Rapport global p. 2

2 temps importants en 2009 dans l'activité :

- activité « normale » de l'association : 16<sup>ème</sup> sélection, journée l'usage des mots, rencontres d'auteurs, etc.
- demande des partenaires financiers d'une refonte des activités avant de renouveler la convention

Aucune question.

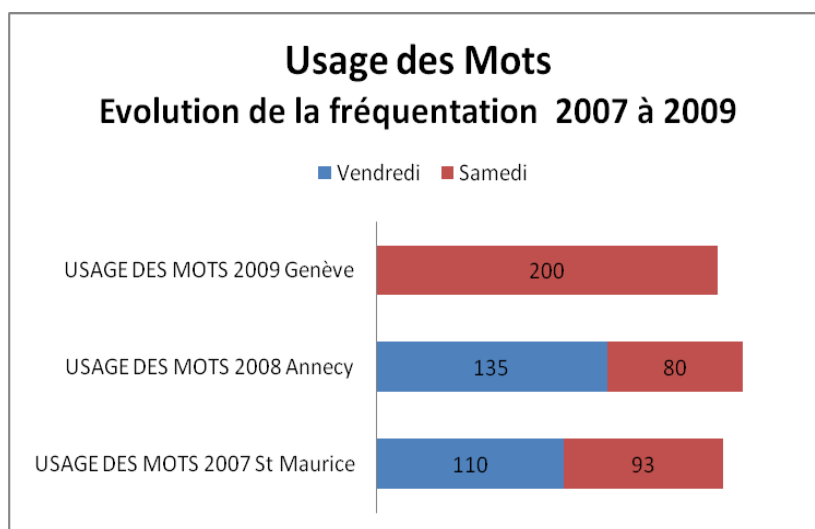
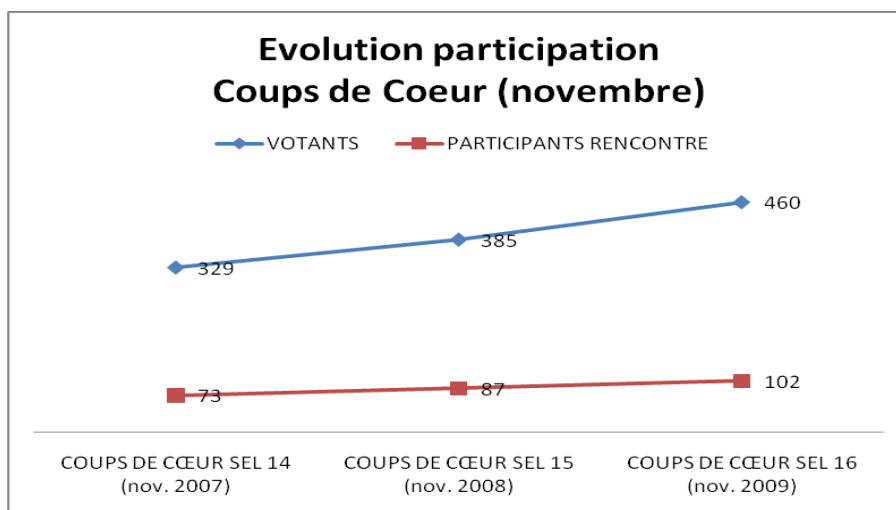
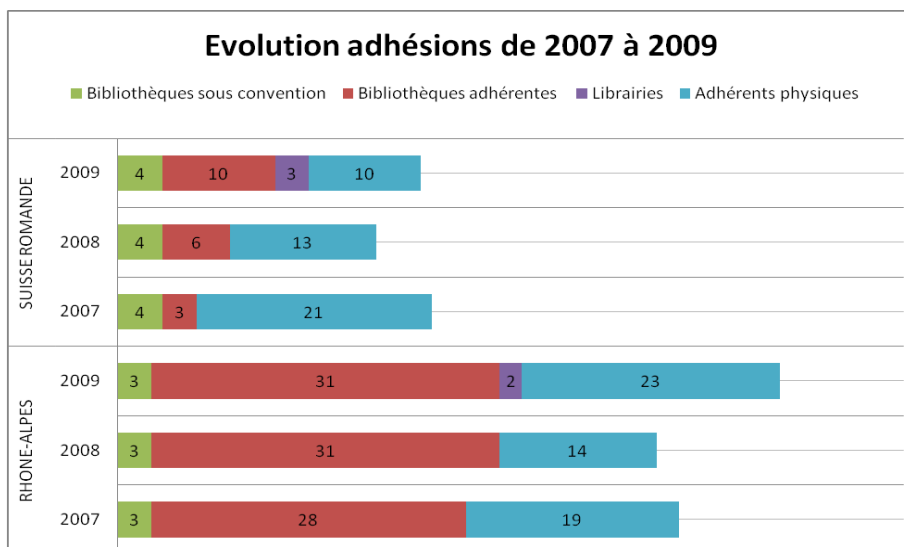
**RAPPORT D'ACTIVITE**

*présenté par Anne-Catherine Mouchet, Coordinatrice Générale*

cf Rapport global (p. 2 à 7)

Une analyse sur 2 à 3 ans montre une évolution constante de la « popularité » de Lettres frontière :

adhésions, consultation du site web, nombre de participants aux manifestations, etc (ci-dessous : quelques transparents présentés lors de l'AG). Dans le même temps, les financements ne cessent de diminuer.



**Question** : Francine Eglin signale que la journée « l'Usage des mots » à Genève avait lieu en même temps qu'une autre manifestation littéraire. Il est important de tenir compte de la programmation culturelle pour choisir les dates des événements LF.

**Réponse** : le mois de novembre est la période où il y a beaucoup de manifestations culturelles. Il est difficile, voire impossible, de tout prévoir.

RAPPORT FINANCIER  
présenté par Catherine Navarro, trésorière

cf Rapport global p. 8

Les comptes sont arrêtés au 31/12/2009

Le bilan financier complet est à la disposition des personnes intéressées.

Aucune question.

→ l'AG décide à l'unanimité de valider les 3 rapports, i.e. moral, d'activité et financier.

ADHESIONS 2011

Présentation du barème des adhésions en vigueur en 2010 (distribution des bulletins d'adhésion).

Pour l'année 2011, il est proposé :

- d'augmenter toutes les adhésions d'environ 5 %
- de baisser le seuil minimal des dons (membres bienfaiteurs)
- de créer des catégories pour l'intercommunalité, en fonction de la taille de celle-ci (mêmes catégories que pour les villes, à partir de 5000 habitants)

	2010 (en vigueur)	2011 (proposition)
<b>Personne physique (dont libraires)</b>	13 € ou 20 CHF	14 € ou 22 CHF
<b>Personne morale</b> , compte tenu du nombre d'habitants de la commune ou de l'intercommunalité, ayant la compétence culturelle (F)		
– de 1000	50 € ou 75 CHF	52 € *
de 1000 à 5000	70 € ou 105 CHF	73 € *
de 5000 à 10 000 (y compris interco)	100 € ou 150 CHF	105 € *
de 10 000 à 20000 (y compris interco)	150 € ou 225 CHF	157 € *
+ de 20000 (y compris interco)		210 € *
<b>Intercommunalité (F)</b> ayant la compétence culturelle	200 €	-
<b>Membre bienfaiteur</b>	A partir de 200 € ou 300 CHF	A partir de 50 € *

\*Le montant en CHF sera établi au moment venu, selon le cours du jour.

**Q.** : ne peut-on pas proposer la gratuité ou un tarif préférentiel aux personnes faisant partie des groupes/comités de lecture ?

**R.** : ceci fait partie des réflexions en cours au sein du CA.

**Q.** : peut-il y avoir une adhésion pour les communes de moins de 500 habitants, pour lesquelles la part consacrée à LF (adhésion + acquisition des livres) occupe une place importante dans le budget

global de la bibliothèque ?

**R.** (de plusieurs adhérents) : c'est à nous de convaincre les municipalités d'adhérer à LF

**Q.** : pour attirer les membres bienfaiteurs, ne pourrait-on pas leur offrir des livres, ou le repas avec les auteurs lors de la journée L'usage des mots?

**R.** : le CA mène actuellement une réflexion sur les avantages à accorder pour chaque niveau d'adhésion

Concernant l'ajout d'un tarif d'adhésion pour les communes de moins de 500 habitants, la présidente propose de procéder à un vote :

POUR l'ajout d'une nouvelle tranche = 6 ; CONTRE = 29

Cette proposition n'est donc pas retenue.

**→ L'AG approuve à l'unanimité la proposition d'augmentation des adhésions pour 2011.**

### ELECTION DES MEMBRES DU CA

#### **Pour le collège des membres de droit**

Mme Favre Victoire (ville de Thonon-les-Bains) a été nommée pour 3 ans. Aucune autre candidature n'a été déposée. Pas d'élection.

#### **Pour le collège des membres actifs**

Membre actif sortant en 2009 : Philippe Georjon, qui se représente.

Aucun démissionnaire.

Nouvelles candidatures : Jean- Marie Lefèvre, libraire à Thônes et Charles Kull, suisse et membre du jury suisse romand

Valérie propose de voter à main levée ou « par acclamation »

**→ L'AG élit le membre sortant et les 2 nouveaux candidats par acclamation.**

### ORIENTATIONS – PROGRAMME D'ACTIVITE 2010-2011

*présenté par Valérie Bressoud Guérin, Présidente*

cf Rapport global p. 9

Présentation du cheminement d'élaboration du programme d'activité 2010-2011 :

Le 25 juin 2009, les partenaires financiers ont notifié à LF son manque de visibilité dans le paysage culturel et ont demandé à l'association de faire des nouvelles propositions avant de signer la convention.

Aucune remarque n'avait été faite auparavant de la part des partenaires financiers mais on entendait quelques « rumeurs » annonçant la fin des financements de Lettres Frontière (Conseil du Léman notamment).

Le CA s'est donc réuni en août 2009 pour faire un bilan des actions de Lettres Frontière, répertorier ses forces, ses faiblesses.

Il a été décidé de faire appel au cabinet Anagramme (Mme Paradis) pour accompagner le CA dans

sa réflexion. Mme Paradis a fait un état des lieux de LF en rencontrant quelques partenaires financiers et des membres du CA individuellement. Puis elle a travaillé plusieurs journées avec le CA pour faire émerger un nouveau projet LF.

Suite à cette réflexion, LF a une ambition très forte.

La présidente commente l'annexe « programme d'activités 2010-2011 » :

- Expert reconnu en littérature francophone (franco-suisse) et en organisation de manifestations littéraires, LF veut se donner les missions suivantes :
  - promouvoir des publications
  - engager des actions avec d'autres experts en littérature transfrontalière francophone (Belgique, Québec, continent africain)
  - faciliter les liens et les échanges entre auteurs, lecteurs, formateurs, institutions et centres culturels (résidences)
  - proposer des formations et élaborer des outils dans le domaine de la médiation culturelle
  
- Valeurs de LF :
  - Professionnalisme pour obtenir la **certification qualité ISO 9001**.
  - La reconnaissance de la qualité est l'assurance pour les partenaires, les auteurs, les partenaires du professionnalisme de LF : **label LF**
  - Partage
  - Amitié
  - Solidarité : réseau, s'associer pour recevoir un auteur
  - Ouverture aux autres littératures (Belgique, Québec...) et autres genres littéraires (poésie...)

Il est également prévu de structurer le CA et les activités de LF (éventuellement diminuer le nombre de rencontres et les organiser par secteur géographique)

#### **Objectifs :**

- Mars 2010 : Validation des nouvelles orientations de LF par les adhérents de l'association
- Avril-mai 2010 : rencontre avec les membres du comité de suivi et travail sur la convention
- 8 juin 2010 : réunion du comité de suivi

Valérie demande aux adhérents s'ils soutiennent le programme d'activité proposé et leur donne la parole.

#### **Questions/Commentaires de la part des adhérents**

**Q./C.** Concernant la limitation du nombre de rencontres : il faut être prudent, les auteurs sélectionnés ayant toujours dit ou écrit que ces rencontres sont pour eux une expérience exceptionnelle.

**R.** les bibliothèques peuvent peut être se regrouper pour accueillir les auteurs les plus sollicités.

**Q./C. :** on peut regretter que LF ne soit pas plus visible, i.e. mise en avant, dans le cadre de l'opération « la belle voisine », à laquelle elle participe régulièrement. LF peut aussi devenir prescripteur grâce à son savoir faire. LF devrait notamment s'impliquer dans le projet Rousseau 2012.

**R. :** (*de la trésorière*) le CA met actuellement en place un projet dans le cadre de Rousseau 2012.

La trésorière remercie les adhérents qui ont répondu au questionnaire, joint à la convocation pour l'AG, et insiste sur l'importance de ce document pour enrichir la réflexion du CA. Ce questionnaire est également accessible via le site web. Il peut être rempli à titre individuel (pas nécessairement au titre d'une collectivité).

**Q. / C.** : je fais partie d'une petite bibliothèque, dans laquelle il est déjà difficile de faire passer LF. Alors quand j'entends parler de faire encore plus, cela me fait peur, en termes de disponibilités...

**R.** : *(de la présidente)* ceci ne changera rien pour les bibliothèques, on ne leur demande pas de s'investir plus dans LF. Au contraire, LF pourra proposer plus d'outils aux bibliothèques

**Q. / C.** : les financeurs vont-ils suivre ? Sinon, cet important travail n'aura servi à rien

**R.** : *(de la présidente)* c'est au CA de les convaincre

**Q. / C.** : Merci d'avoir fait et de faire toutes ces démarches pour pérenniser LF

**R.** : *(de la présidente)* c'est notre rôle. Le CA est très motivé pour mettre ce projet en route

**Q. / C.** : je souhaite faire une remarque extrêmement désagréable, mais je l'assume : je trouve que les financeurs ont une réaction déplacée en demandant des comptes à une association au bout de 17 années d'existence plutôt réussie...

**R.** : *(de la présidente)* cette remise en question et ce travail ont été bénéfiques ; LF a maintenant plus d'atouts pour soutenir son projet. Il est légitime que les partenaires financiers justifient leurs subventions. D'ailleurs, tous les partenaires financiers ne partageaient pas le même avis.

**→ L'AG approuve le programme d'activités 2010-2011 à l'unanimité.**

### QUESTIONS DIVERSES

Yves Peyrani, vice-président rappelle les dates importantes

- 2 tables rondes organisées dans le cadre du Salon du livre de Genève le 1<sup>er</sup> mai prochain
- Réunions de présentation de la 17<sup>ème</sup> sélection en juin 2010, en Rhône-Alpes et en Suisse romande
- Manifestation l'Usage des mots, le 12 novembre à Annemasse (Château Rouge)

(pour toutes ces informations, voir aussi le site web)

**Q.** : est-il possible d'avoir les thématiques sur lesquelles travaillent les commissions au sein du Conseil d'administration ?

**R.** oui, d'autant que certaines commissions sont ouvertes aux adhérents. Elles seront mises en ligne sur le site web dès que possible.

**Q.** Suggestion d'amélioration du site Web : est-il possible d'avoir un index de tous les auteurs des sélections LF sur le site ? avec un masque de saisie, qui permettrait d'interroger la base de données de manière dynamique.

**R.** Cela est techniquement possible. Nous réfléchirons à la mise en œuvre de cette amélioration.

*Clôture de la séance à 17h15*

*Fait le 6 avril 2010, à Archamps*

Valérie BRESSOUD GUERIN

Marie-Ange DECORNET

Présidente de séance

Secrétaire de séance